



Compte-rendu commission tourisme du 18 novembre 2020

Le 18 novembre 2020 à 17h30 la commission tourisme de la communauté de communes Conflent Canigó s'est réunie à la salle du Foirail à Prades sur convocation de son Président.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

Présents : 26 élus en présentiel, 5 élus en visio-conférence, 1 invité, 1 technicien

Absents excusés : 2

La commission tourisme était présidée par Monsieur Jean-Louis Salies en qualité de Président de cette commission

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Présentation du Grand Site Occitanie Massif du Canigó en Pays catalan,
- Le dispositif PyloT : présentation de dossiers de subvention et continuité de l'opération,
- Questions diverses

Monsieur Salies introduit la séance, remercie les participants présents, ceux en visioconférence, excuse 2 élus. Il remercie Florian Chardon, directeur du Syndicat Mixte Canigó Grand Site SMC GS de s'être déplacé et lui passe la parole, pour effectuer la présentation du Grand Site Occitanie Massif du Canigó en Pays catalan.

➡ **Le Grand Site Occitanie Massif du Canigó en Pays catalan**

Florian Chardon explique dès le départ que la labellisation du Grand Site Occitanie est une action collective, au profit des territoires, portée par le Syndicat Mixte mais aussi par les 3 communautés de communes dont Sud Canigó, Roussillon Conflent et Conflent Canigó. L'enjeu du GSO est de jouer collectif pour structurer une destination Canigó, renforcer l'attractivité d territoire et aller chercher des financements.

Le GSO s'appuie sur

- La structuration de la destination intégrant les territoires des 3 communautés de communes et plus précisément le Canigó, cœur emblématique, les vallées, les balcons et le piémont

- Une gouvernance partagée intégrant le SMCGS, les 3 communautés de communes, les offices de tourisme dans des comités de destination et techniques
- Un contrat signé avec la région, 12 signataires. Les moyens de la région font qu'il était vraiment opportun de participer à cette action régionale d'excellence qui a labellisé 40 Grands Sites Occitanie, dont 3 dans les Pyrénées-Orientales. La région consacre des moyens énormes en communication et promotion des GSO (spots TV, insertion dans la presse spécialisée et quotidienne...). S'ajoutent en outre les moyens du CRTL (Comité régional du tourisme et des loisirs) Occitanie.
- Un plan d'actions mutualisé : le partenariat mise en place permet de lever des financements importants ; des financements régionaux et européens permettent de mettre en œuvre un programme de 160000€, avec une participation des partenaires minimisée à 10 000€. Le montage des dossiers de subvention ont fait prendre du retard à la mise en œuvre de ce plan d'actions qui a été acté en 2018. Aujourd'hui, les travaux ont débuté et des dossiers ont avancé.
 - ⇒ Le SADI Schéma d'accueil et de diffusion de l'information est en cours d'élaboration ; il s'agit d'harmoniser la stratégie d'accueil et de diffusion de l'information à l'échelle du territoire, de partager des supports de communication communs, et de porter tous haut et fort la signature collective Canigó, la montagne sacrée des catalans. Il est rappelé que cette signature peut être utilisée par tous les acteurs du territoire, publics comme privés.
 - ⇒ Le portail Web dédié à la destination dans sa globalité, en est aux prémices de son organisation. Il comportera une place de marché, destinée à transformer les visiteurs en consommateurs. « click and visit ». Ces outils de mise en marché sont mutualisés et mis à disposition des offices de tourisme. Cette partie implique la création de photos, vidéos, contenus multimédias qui seront partagés. Le partenariat permet de financer le poste d'un animateur numérique, coordinateur, pendant 18 mois, pour coordonner la mise en place de ce portail et son animation.
 - ⇒ La signalétique : un volet est consacré à la signalétique touristique et patrimoniale, fondamentale d'une part pour asseoir l'appartenance à cette destination Canigó (tout en conservant les singularités locales), et d'autre part pour concrétiser cette destination dans l'esprit des visiteurs, mais aussi des habitants.
 - ⇒ Un focus est fait sur un nouveau dossier, qui sera présenté au prochain comité de destination : un schéma sur l'itinérance. Il s'agit de positionner la destination Canigó avec 150 à 200 itinéraires labellisés, véritables produits d'appel, qui garantissent la qualité de la destination Canigó, renforcent son attractivité et assoient sa notoriété.

Florian Chardon que nous sommes au cœur d'un grand chantier, que le travail de construction de cette destination Canigó devra être poursuivi lors de la seconde phase des GSO, la 2^{nde} mandature régionale.

Il rappelle qu'il n'est que le portevoix d'un partenariat dans lequel s'investissent élus et techniciens des différentes structures. Il remercie Rose-Marie Soria, Présidente de la « commission destination touristique » au sein du SMCGS, pour son implication.

Jean-Louis Sales remercie Florian Chardon de sa présentation et confirme qu'il est fondamental pour la communauté de communes de participer à la construction collective de

cette destination Canigó. Il fait référence à Charles Baudelaire, qui avait montré l'importance des phares dans la peinture, pour affirmer que le Canigó doit être notre phare.

Résumé des échanges :

- Gilbert Julia, élu de Joch demande quel est l'impact pour une commune non adhérente au SMCGS. Florian Chardon rappelle que l'adhésion n'est pas obligatoire, que la destination prend en compte le territoire des 3 communautés de communes, ainsi les communes non adhérentes bénéficient indirectement des actions mises en place. Il rappelle le coût de l'adhésion, au prix de 3.4€/habitant et les avantages pour les communes.
- Erik Chatelus, élu d'Estoher, demande si pour la signalétique il est prévu une centrale d'achat pour le matériel. Florian Chardon répond qu'à ce jour rien n'est finalisé, mais qu'il est très vraisemblable d'aller dans ce sens, car la mutualisation permettrait de gagner jusqu'à 30%.

Les participants en visioconférence ont pu suivre l'intervention de Florian Chardon, le remercient pour cette présentation. Toutefois, ils nous informent que le son n'est pas optimal, que les propos leur arrivent haché : l'instabilité de la connexion Internet les 30 dernières minutes, rendant difficile le suivi des échanges, ils quittent la visioconférence.

➡ **Présentation de dossiers de subvention PyLoT**

Jean-Louis Salies présente brièvement le dispositif PyLoT (Pyrénées Logement Tourisme), pour situer l'action à certains élus qui n'avaient pas connaissance de cette opération. Il s'agit d'une action visant à favoriser la montée en gamme de l'hébergement touristique des particuliers (et des communes). Elle inclut un accompagnement des loueurs en meublés et l'attribution de subvention.

2 dossiers de demande de subvention, pour lesquels la commission tourisme du 12 octobre avait rendu un avis favorable, ont été présentés pour délibération au dernier conseil des maires, le 12 novembre. Aujourd'hui un 3^{ème} dossier est proposé à l'avis de la commission.

- **Le gîte de Mme Malaterre à Sahorre**

Passage en comité de pilotage PyLoT prévu en décembre.

Projet : création d'un meublé touristique studio 3* dans l'ancienne Poste de Sahorre.

Dépenses : travaux, isolation thermique, remise aux normes électricité et plomberie.

Montant des dépenses éligibles : 20.000,00 €

Montant de la subvention demandée : 6.000 € (30%)

Intérêt touristique : nouvelle offre répondant aux attentes des clients (au cœur du village, maison de village) - Classement prévisionnel en 3 étoiles

Après mise au vote par le Président, la commission valide à l'unanimité cette demande.

Le président propose la reconduction du dispositif en 2021.

Le dispositif a été validé en conseil communautaire en 2018, avec un règlement prenant fin le 31/12/2020 : il était alors prévu de subventionner 40 logements pour un budget prévisionnel de la communauté de communes de 60 k€.

Les 3 demandes de subvention, dossier de ce Mme Malaterre inclus, représentent à ce jour un montant de 12 384.60€.

Après mise au vote par le Président, la commission valide à l'unanimité la continuité de l'opération en conservant le solde de l'enveloppe prévisionnelle, soit 47 615,40€.

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h par le Président.

A Prades, le 12 novembre 2020

Jean-Louis Salies

Président